



VALGELON-LA ROCHETTE

**COMPTES
ADMINISTRATIFS
2018**

RAPPORT DE PRESENTATION

BUDGETS PRINCIPAUX	3
I – Dépenses de fonctionnement 2018	4
I.1 – Chapitre 011 : charges générales	4
I.2 – Chapitre 012 : charges de personnel.....	5
I.3 – Chapitre 014 : atténuation de produits.....	5
I.4 – Chapitre 042 : opération d’ordre de transfert entre sections	5
I.5 – Chapitre 65 : autres charges de gestion courante.....	5
I.6 – Chapitre 66 : charges financières	6
I.7 – Chapitre 67 : charges exceptionnelles.....	6
II – Recettes de fonctionnement 2018	7
II.1 – Chapitre 002 : résultat de fonctionnement (excédent)	7
II.2 – Chapitre 70 : produits des services, du domaine et ventes diverses	7
II.4 – Chapitre 73 : impôts et taxes	8
II.5 – Chapitre 74 : dotations, participations et subventions	8
II.6 – Chapitre 75 : autres produits de gestion courante	8
III – Dépenses d’investissement 2018	9
III.1 – Chapitre 001 : résultat d’investissement (déficit)	10
III.2 – Chapitre 040 : opération d’ordre de transfert entre sections.....	10
III.3 – Chapitre 041 : opération d’ordre patrimoniales	10
III.4 – Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves.....	10
III.5 – Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées.....	10
III.6 – Chapitre 20 : immobilisations incorporelles	10
III.7 – Chapitre 204 : subventions d’investissement versées.....	11
III.8 – Chapitre 21 : immobilisations corporelles	11
III.9 – Chapitre 23 : immobilisations en cours	11
IV – Opérations d’investissement 2018	12
IV.1 – Opération 360 : enfouissement de réseaux secs.....	12
IV.2 – Opération 373 : équipements touristiques base de loisirs.....	12
IV.3 – Opération 374 : bâtiment cantine élémentaire	12
V – Recettes d’investissement 2018	13
V.1 – Chapitre 001 : résultat d’investissement (excédent)	14
V.2 – Chapitre 040 : opération d’ordre de transfert entre sections.....	14
V.3 – Chapitre 041 : opération d’ordre patrimoniales	14
V.4 – Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves	14
V.5 – Chapitre 13 : subventions d’investissement reçues	14
V.6 – Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées.....	14
V.7 – Chapitre 23 : immobilisations en cours	15
BUDGET ANNEXE ZH COLOMBIER	15

BUDGETS PRINCIPAUX

Le rapport de présentation présente les dépenses et les recettes qui ont été réellement exécutées au cours de l'exercice 2018.

Les précisions apportées concernent les deux communes historiques et chaque élément propre à chacune d'elle sera précisé par (LR) pour La Rochette et (ET) pour Etable.

Seuls les articles qui ont connus un dépassement important entre prévision et exécution font l'objet d'une description détaillant les éléments précisant cet écart.

	Résultat N	Résultat N-1	Résultat global	Résultat avec reprise assainissement
BALANCE FONCTIONNEMENT 2018 (CA) GLOBAL	446 898,95	697 998,01	1 144 896,96	1 377 423,75
BALANCE FONCTIONNEMENT 2018 (CA) LR	329 852,90	318 236,53	648 089,43	880 616,22
BALANCE FONCTIONNEMENT 2018 (CA) ET	117 046,05	379 761,48	496 807,53	496 807,53

	Résultat N	Résultat N-1	Résultat global	Résultat avec reprise assainissement
BALANCE INVESTISSEMENT 2018 (CA) GLOBAL	352 589,34	-377 072,40	-24 483,06	-85 679,08
BALANCE INVESTISSEMENT 2018 (CA) LR	466 581,14	-485 965,01	-19 383,87	-80 579,89
BALANCE INVESTISSEMENT 2018 (CA) ET	-113 991,80	108 892,61	-5 099,19	-5 099,19

I – Dépenses de fonctionnement 2018

Dans l'ensemble, les dépenses de fonctionnement ont représenté la somme totale de 4,534 M€ dont 205 000 € environ pour la commune d'Etable. La prévision totale initiale, y compris les décisions modificatives intervenues en cours d'année, est de 5,671 M€ (dont 650 000 € pour Etable).

L'exécution a donc globalement été inférieure de 20% environ au regard des prévisions.

FONCTIONNEMENT DEPENSES							
		2016		2017		2018	
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
011	GLOBAL	1 478 700,00	1 418 836,53	1 433 100,00	1 242 781,64	1 436 170,64	1 183 090,72
	LR	1 478 700,00	1 418 836,53	1 433 100,00	1 192 410,64	1 353 080,64	1 135 287,09
	ET	0,00	0,00	0,00	50 371,00	83 090,00	47 803,63
012	GLOBAL	2 062 700,00	2 057 814,61	2 135 000,00	2 166 009,85	2 185 380,00	2 098 466,66
	LR	2 062 700,00	2 057 814,61	2 135 000,00	2 125 740,85	2 141 000,00	2 054 966,16
	ET	0,00	0,00	0,00	40 269,00	44 380,00	43 500,50
014	GLOBAL	5 000,00	0,00	90 000,00	99 053,00	106 168,73	99 920,00
	LR	5 000,00	0,00	90 000,00	76 502,00	78 000,00	74 618,00
	ET	0,00	0,00	0,00	22 551,00	28 168,73	25 302,00
022	GLOBAL	3 162,49		9 360,40		436,53	
	LR	3 162,49		9 360,40		436,53	
	ET	0,00		0,00		0,00	
023	GLOBAL	1 326 500,00		492 239,60		654 442,90	
	LR	1 326 500,00		492 239,60		269 759,36	
	ET	0,00		0,00		384 683,54	
042D	GLOBAL	342 660,00	335 257,32	446 500,00	443 445,10	443 410,00	420 370,16
	LR	342 660,00	335 257,32	446 500,00	443 445,10	443 410,00	420 370,16
	ET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	GLOBAL	670 534,00	533 684,80	601 500,00	582 755,13	640 300,00	547 446,44
	LR	670 534,00	533 684,80	601 500,00	509 787,13	567 000,00	478 427,71
	ET	0,00	0,00	0,00	72 968,00	73 300,00	69 018,73
66	GLOBAL	203 500,00	184 686,22	172 300,00	173 570,44	168 464,53	168 007,88
	LR	203 500,00	184 686,22	172 300,00	170 308,44	166 100,00	165 643,35
	ET	0,00	0,00	0,00	3 262,00	2 364,53	2 364,53
67	GLOBAL	7 500,00	453,00	5 000,00	37,10	37 028,68	16 732,41
	LR	7 500,00	453,00	5 000,00	37,10	500,00	24,00
	ET	0,00	0,00	0,00	0,00	36 528,68	16 708,41
TOTAL GLOABL		6 100 256,49	4 530 732,48	5 385 000,00	4 707 652,26	5 671 802,01	4 534 034,27
TOTAL LR		6 100 256,49	4 530 732,48	5 385 000,00	4 518 231,26	5 019 286,53	4 329 336,47
TOTAL ET		0,00	0,00	0,00	189 421,00	652 515,48	204 697,80

I.1 – Chapitre 011 : charges générales

Les charges générales s'élèvent globalement à 1,183 M€ dont 47 000 € pour la commune d'Etable. La prévision initiale totale était de 1,436 M€ (dont 83 000 € pour Etable) soit une exécution inférieure de 18% par rapport à cette prévision.

- Article 60612 – Energie - Electricité

Le chapitre connaît un dépassement expliqué en grande partie par une non prise en compte du caractère saisonnier du contrat de fourniture de la piscine municipale. Alors que la consommation représentait 11 600 € en 2016 et 7 350 € en 2017, le contrat avec le fournisseur 2018 n'ayant pas été ajusté pour la période hivernale, la consommation s'est élevée à 21 450 €.

Par ailleurs, une consommation de crédit plus élevée est constatée au niveau du bâtiment de l'école élémentaire, expliquée par le règlement d'une facture sur l'exercice 2018 de consommation de la période octobre 2017-décembre 2017 (2 283,98 €).

- Article 6135 : Locations mobilières

L'article connaît un dépassement d'environ 8 000 € expliqué par les locations nécessaires au fonctionnement des services techniques (chariot élévateur, chargeur). En effet, jusqu'en 2017, le service possédait son propre matériel mais la réparation du chargeur d'une part et du chariot élévateur d'autre a été jugée trop onéreuse au regard de la vétusté du matériel. C'est vers une solution de location que la commune s'est orientée.

- 617 : Etudes et recherches

Cet article n'a connu aucune exécution et concernait la mise en place des études prévues dans le cadre du FISAC.

- 6288 : Autres services extérieurs

L'article connaît un dépassement d'environ 8 500 € expliqué par :

- Un teste de conformité de la surface en gazon synthétique (3 100 €)
- L'instruction d'un nombre plus important de dossiers d'urbanisme par les services intercommunaux (1 000 €)
- La constatation de 2 actions FISAC dans cet article (et prévu au 617 – 1 400 €)
- Divers contrôles non prévus initialement (chapiteaux, équipements sportifs, gradins, podium – 3 900 €)

- 637 : Autres impôts et taxes

L'article connaît un dépassement du fait que la taxe de préservation des ressources en eau a été réglée au titre de l'année 2017 et 2018 (4 700 €).

I.2 – Chapitre 012 : charges de personnel

La dépense totale en matière de masse salariale est arrêtée au montant de 2,098 M€ pour une prévision de 2,185 M€ Le chapitre n'a donc pas connu de dépassement au regard des prévisions en raison de deux facteurs :

- Non remplacement d'agents en arrêt maladie (cf. chapitre 013 en recette de fonctionnement)
- Non remplacement d'agents ayant quitté la collectivité

I.3 – Chapitre 014 : atténuation de produits

Le montant total exécuté sur ce chapitre s'élève à 99 900 € environ dont 25 300 € pour la commune d'Etable. La prévision initiale était de 106 000 €.

L'essentiel de la dépense repose sur le versement du fonds de péréquation intercommunalité-communes (FPIC) versé par La Rochette à hauteur de 71 500 € et Etable 4 170 €. Par ailleurs la commune d'Etable a du procédé au reversement d'une partie du fonds national de garantie individuel des ressources (FNGIR) à hauteur de 18 250 €.

I.4 – Chapitre 042 : opération d'ordre de transfert entre sections

Les opérations d'ordre de transfert entre section concernent uniquement les amortissements pratiqués par la commune de La Rochette sur les biens amortissables soit environ 420 000 € environ. Avec les opérations de régularisation en fin d'exercice et avant la fusion des communes, la prévision initiale était légèrement supérieure (443 000 €).

I.5 – Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Le chapitre a connu une exécution à hauteur de 547 500 € environ dont 69 000 € pour la commune d'Etable La prévision globale de ce chapitre était de 640 000 € (dont 73 000 € pour la commune d'Etable).

L'ensemble des articles a été consommé conformément aux prévisions.

A noter qu'en ce qui concerne l'article lié aux subventions associatives (154 000 € consommés pour 230 000 € de prévision), n'a pas été constaté financièrement la mise à disposition du directeur de l'école de musique (opération blanche) entraînant de fait une inexécution à hauteur de 62 500 €.

Par ailleurs, les charges diverses de gestion courante n'ont pas non plus connu d'exécution. En effet, il n'y a pas eu d'appel de fonds pour l'allocation de vétérance versée aux pompiers retraités. Il sera nécessaire de provisionner la somme en double au titre de l'année 2019.

I.6 – Chapitre 66 : charges financières

L'exécution budgétaire du chapitre relatif aux intérêts des emprunts a été exécuté conformément aux prévisions soit 168 000 € pour une prévision totale de 168 000 €.
Le montant des ICNE s'est élevé à – 6 837 €.

I.7 – Chapitre 67 : charges exceptionnelles

Le chapitre des charge exceptionnelles concerne uniquement la commune d'Etable et a consisté au reversement des excédents de fonctionnement du budget assainissement à la communauté de communes (16 700 €).

II – Recettes de fonctionnement 2018

L'exécution budgétaire relative aux recettes de fonctionnement s'élève à 4,980 M€ pour une prévision totale de 5,671 M€.

FONCTIONNEMENT RECETTES							
		2016		2017		2018	
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
002	GLOBAL	1 165 846,49		1 006 211,15		697 998,01	
	LR	1 165 846,49		707 334,49		318 236,53	
	ET	0,00		298 876,66		379 761,48	
013	GLOBAL	25 000,00	45 055,04	23 715,51	34 800,58	54 000,00	46 367,89
	LR	25 000,00	45 055,04	23 715,51	33 966,58	54 000,00	44 344,90
	ET	0,00	0,00	0,00	834,00	0,00	2 022,99
042R	GLOBAL	4 900,00	400,00	400,00	400,00	10 550,00	939,40
	LR	4 900,00	400,00	400,00	400,00	1 050,00	939,40
	ET	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00
70	GLOBAL	348 500,00	347 592,95	382 450,00	343 893,31	369 500,00	345 935,12
	LR	348 500,00	347 592,95	382 450,00	343 299,31	369 300,00	345 457,12
	ET	0,00	0,00	0,00	594,00	200,00	478,00
73	GLOBAL	3 409 500,00	3 349 747,41	3 354 000,00	3 580 380,72	3 618 970,00	3 560 928,57
	LR	3 409 500,00	3 349 747,41	3 354 000,00	3 427 683,72	3 415 000,00	3 398 696,61
	ET	0,00	0,00	0,00	152 697,00	203 970,00	162 231,96
74	GLOBAL	997 450,00	1 057 156,58	779 500,00	996 921,25	784 678,00	862 272,94
	LR	997 450,00	1 057 156,58	779 500,00	877 175,25	733 000,00	713 988,20
	ET	0,00	0,00	0,00	119 746,00	51 678,00	148 284,74
75	GLOBAL	130 800,00	149 708,06	136 600,00	143 753,74	132 200,00	155 330,67
	LR	130 800,00	149 708,06	136 600,00	141 808,74	127 700,00	149 830,67
	ET	0,00	0,00	0,00	1 945,00	4 500,00	5 500,00
76	GLOBAL	500,00	90,50	500,00	90,50	500,00	80,00
	LR	500,00	90,50	500,00	90,50	500,00	80,00
	ET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	GLOBAL	17 560,00	57 178,51	500,00	4 751,21	3 406,00	9 078,63
	LR	17 560,00	57 178,51	500,00	3 964,21	500,00	5 852,47
	ET	0,00	0,00	0,00	787,00	2 906,00	3 226,16
TOTAL GLOBAL		6 100 056,49	5 006 929,05	5 683 876,66	5 104 991,31	5 671 802,01	4 980 933,22
TOTAL LR		6 100 056,49	5 006 929,05	5 385 000,00	4 828 388,31	5 019 286,53	4 659 189,37
TOTAL ET		0,00	0,00	298 876,66	276 603,00	652 515,48	321 743,85

II.1 – Chapitre 002 : résultat de fonctionnement (excédent)

La prévision budgétaire totale initiale d'excédent de fonctionnement représente la somme de 671 000 € dont 379 000 issus de la commune d'Etable.

II.2 – Chapitre 70 : produits des services, du domaine et ventes diverses

L'exécution de ce chapitre s'élève à 346 000 € pour une prévision totale de 369 500 €.

L'essentiel des recettes de ce chapitre est issu des recettes des services périscolaires affecté par le nombre d'enfants présents dans ces services (184 900 € en 2018 et 200 500 € en 2017).

La météo favorable de la saison estivale a permis une progression des recettes liées à la piscine municipale (34 200 € contre 27 300 € en 2017) et au camping (environ 79 000 € en 2018 et 70 000 € en 2017).

A noter que la recette prévue pour la mise à disposition (cf. chapitre 65 en dépenses de fonctionnement) n'a pas été constatée.

II.4 – Chapitre 73 : impôts et taxes

Le chapitre présente une exécution totale de 3,560 M€ dont 3,398 M€ pour la commune de La Rochette. La moitié environ des recettes de ce chapitre sont le fruit des impôts locaux (1,654 M€ dont 1,526 M€ issus de La Rochette). L'attribution de compensation versée par la communauté de communes de Cœur de Savoie s'est élevée à 961 000 € (dont 935 000 au titre de la commune de La Rochette) et le FNGIR à 873 500 € (en totalité au titre de la commune de La Rochette).

II.5 – Chapitre 74 : dotations, participations et subventions

L'exécution de ce chapitre s'élève à 862 000 € pour l'exercice 2018 pour une prévision de 784 700 €. La dotation globale de fonctionnement versé par l'Etat a représenté 4 306 € pour la commune de La Rochette et 24 100 € pour celle d'Etable. La moitié des recettes de ce chapitre est issu du versement de la dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCRTP) soit environ 460 000 €.

II.6 – Chapitre 75 : autres produits de gestion courante

Le chapitre présente une exécution totale à hauteur de 155 000 € pour une prévision de 132 200 €. Il regroupe l'ensembles loyers perçues au titre des locations immobilières essentiellement générées par la commune de La Rochette (149 800 €).

III – Dépenses d'investissement 2018

Globalement les dépenses d'investissement représentent une exécution de 1,722 M€ au regard d'une prévision totale de 2,830 M€.

L'écart constaté entre prévision et exécution s'explique en grande partie par le résultat reporté déficitaire qui ne subit pas d'exécution (485 000 €) et des prévisions de travaux sur la commune d'Etable qui ont été démarrés en fin d'exercice (300 000 € d'inscriptions non réalisées).

INVESTISSEMENT DEPENSES							
		2016		2017		2018	
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
001	GLOBAL	96 822,62		164 406,21		485 965,01	
	LR	96 822,62		164 406,21		485 965,01	
	ET	0,00		0,00		0,00	
040D	GLOBAL	4 900,00	400,00	400,00	400,00	10 550,00	939,40
	LR	4 900,00	400,00	400,00	400,00	1 050,00	939,40
	ET	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00
041D	GLOBAL	10 330,00	10 067,25	16 597,98	16 261,98	125 674,99	91 575,88
	LR	10 330,00	10 067,25	16 597,98	16 261,98	113 807,63	80 041,62
	ET	0,00	0,00	0,00	0,00	11 867,36	11 534,26
020	GLOBAL			550,81		0,00	
	LR			0,00		0,00	
	ET			0,00		0,00	
10D	GLOBAL	500,00	246,00	8 400,00	8 206,42	113 706,36	112 195,54
	LR	500,00	246,00	8 400,00	8 206,42	43 700,00	42 189,18
	ET	0,00	0,00	0,00	0,00	70 006,36	70 006,36
13D	GLOBAL	7 000,00	6 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	LR	7 000,00	6 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16D	GLOBAL	644 000,00	638 173,65	804 500,00	822 645,41	757 822,17	757 224,55
	LR	644 000,00	638 173,65	804 500,00	802 221,41	736 500,00	735 902,40
	ET	0,00	0,00	0,00	20 424,00	21 322,17	21 322,15
20	GLOBAL	148 625,00	36 819,04	99 995,00	37 303,07	133 308,00	69 056,32
	LR	148 625,00	36 819,04	99 995,00	37 075,07	70 636,00	35 766,00
	ET	0,00	0,00	0,00	228,00	62 672,00	33 290,32
204	GLOBAL			0,00		14 871,00	14 173,90
	LR			0,00		0,00	0,00
	ET			0,00		14 871,00	14 173,90
21	GLOBAL	828 580,00	383 105,78	516 210,00	291 124,99	761 951,51	392 580,73
	LR	828 580,00	383 105,78	516 210,00	283 363,99	425 750,00	365 545,27
	ET	0,00	0,00	0,00	7 761,00	336 201,51	27 035,46
23	GLOBAL	0,00	0,00	309 100,00	276 984,53	227 506,00	178 544,48
	LR	0,00	0,00	309 100,00	265 721,53	193 150,00	156 883,88
	ET	0,00	0,00	0,00	11 263,00	34 356,00	21 660,60
TOTAL GLOBAL		1 740 757,62	1 075 741,72	1 920 160,00	1 452 926,40	2 631 355,04	1 616 290,80
TOTAL LR		1 740 757,62	1 075 741,72	1 919 609,19	1 413 250,40	2 070 558,64	1 417 267,75
TOTAL ET		0,00	0,00	0,00	39 676,00	560 796,40	199 023,05

OPERATIONS LR	2016		2017		2018	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
45 OP. /S MANDAT	0,00	0,00	0,00	0,00		
336	16 000,00	10 272,00	5 140,00	5 136,00		
360	237 900,00	13 148,70	713 000,00	453 350,53	170 050,00	94 462,60
361	17 000,00	13 459,99				
368	507 000,00	491 949,04	6 000,00	5 971,36		
369	0,00	0,00				
370	99 600,00	94 869,40	4 200,00	4 193,28		
371	28 000,00	25 490,80				
372	5 900,00	5 843,95				
373	464 000,00	70 438,68	393 500,00	376 744,35	1 550,00	1 520,44
374			20 000,00	0,00	27 600,00	10 164,00
TOTAL	1 375 400,00	725 472,56	1 141 840,00	845 395,52	199 200,00	106 147,04

CUMUL GLOBAL	3 116 157,62	1 801 214,28	3 062 000,00	2 298 321,92	2 830 555,04	1 722 437,84
CUMUL LR	3 116 157,62	1 801 214,28	3 061 449,19	2 258 645,92	2 269 758,64	1 523 414,79
CUMUL ET	0,00	0,00	0,00	39 676,00	560 796,40	199 023,05

III.1 – Chapitre 001 : résultat d'investissement (déficit)

Le déficit d'investissement prévisionnel 2018 s'élève à 486 000 € en début d'exercice et concerne uniquement la commune de La Rochette. Celui-ci a été couvert par un abondement de l'affectation lors des inscriptions initiales.

III.2 – Chapitre 040 : opération d'ordre de transfert entre sections

Les opérations d'ordre de transfert entre section concernent l'amortissement d'une subvention et ainsi qu'une reprise sur amortissement.

III.3 – Chapitre 041 : opération d'ordre patrimoniales

Les opérations d'ordres patrimoniales concernent des réintégrations de frais d'études, de maîtrise d'œuvre ou de publications à rattacher aux travaux pour un montant globale de 91 575 € (dont 11 380 € pour la commune d'Etable).

III.4 – Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves

Le chapitre des dotations, fonds divers et réserves en dépenses d'investissement ont concernés au titre de l'exercice 2018, le reversement d'une taxe d'aménagement pour un projet abandonné ainsi que le versement de l'excédent d'investissement issu de l'assainissement de la commune d'Etable.

De manière générale, la totalité des dépenses de ce chapitre s'élèvent à 112 200 € pour une prévision totale de 113 700 €.

III.5 – Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées

Le remboursement du capital des emprunt s'est élevé à 754 900 € environ (21 300 € pour la commune d'Etable) en 2018. La prévision était en adéquation avec le besoin (757 850 €).

III.6 – Chapitre 20 : immobilisations incorporelles

Le chapitre des immobilisations incorporelles a enregistré une dépense totale de 69 000 € (dont 33 300 € pour la commune d'Etable, pour une prévision globale de 133 300 €. L'écart réside dans le fait que les PLU en cours ne sont pas achevés et en conséquence, il sera nécessaire de reporter les sommes en rapport sur l'exercice 2019.

Les dépenses ont concerné :

- La révision du PLU de La Rochette : 22 150 €
- La création du PLU d'Etable : 25 770 €
- Les sites de la commune de La Rochette, d'Etable et de celui du camping : 13 200 €

III.7 – Chapitre 204 : subventions d'investissement versées

La seule dépense enregistrée au titre de ce chapitre concerne la commune d'Etable et représente la participation de la commune au mini-contrat pour l'aménagement sécuritaire routier pour le transport scolaire (14 870 €). La prévision est en rapport avec cette dépense.

III.8 – Chapitre 21 : immobilisations corporelles

Les dépenses en matière d'immobilisations corporelles s'élèvent à 392 500 € au total. La prévision initiale inscrite représente 762 000 € environ.

Les dépenses exécutées ont principalement concerné :

- L'acquisition du bien dit BIENVEIGNANT (168 000 €)
- Les travaux et aménagements divers dans les bâtiments communaux (71 300 €)
- L'opération de signalétique commerciale (21 570 €)
- L'acquisition de classes mobiles pour l'école élémentaire (29 650 €)

III.9 – Chapitre 23 : immobilisations en cours

L'exécution budgétaire du chapitre des immobilisation en cours est arrêté à la somme de 178 550 €. Sur cette somme 141 610 € concerne des opérations d'annulation de mandats afin de les réimputer avec de la récupération de TVA (travaux réalisés sur le bâtiment « Le Confluent » - cf. chapitre 23 en recettes d'investissement).

IV – Opérations d'investissement 2018

IV.1 – Opération 360 : enfouissement de réseaux secs

L'opération 360 constate le règlement auprès du SDES pour la participation de la commune aux travaux sous maîtrise d'ouvrage du syndicat pour un montant de 93 250 €. Le solde de l'opération sera versé en 2019 (70 00 € environ).

IV.2 – Opération 373 : équipements touristiques base de loisirs

L'opération 373 a concerné le règlement du solde des travaux d'aménagement du parcours santé à l'entreprise TOUTENVERT (1 520 €).

IV.3 – Opération 374 : bâtiment cantine élémentaire

L'opération 374 a enregistré les dépenses afférentes à l'étude de définition des besoins et de faisabilité, nécessaire à la modification du règlement de la déclaration d'utilité publique liée au captage d'eau potable de la Seytaz.

V – Recettes d'investissement 2018

INVESTISSEMENT RECETTES							
		2016		2017		2018	
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
001	GLOBAL	0,00		84 929,00		108 892,61	
	LR	0,00		0,00		0,00	
	ET	0,00		84 929,00		108 892,61	
021	GLOBAL	1 326 500,00		492 239,60	654 442,90	654 442,90	
	LR	1 326 500,00		492 239,60	269 759,36	269 759,36	
	ET	0,00		0,00	384 683,54	384 683,54	
024	GLOBAL	5 740,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
	LR	5 740,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
	ET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040R	GLOBAL	343 087,25	335 257,32	446 500,00	443 445,10	443 410,00	420 370,16
	LR	343 087,25	335 257,32	446 500,00	443 445,10	443 410,00	420 370,16
	ET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041R	GLOBAL	10 330,00	10 067,25	16 597,98	16 261,98	125 674,99	91 575,88
	LR	10 330,00	10 067,25	16 597,98	16 261,98	113 807,63	80 041,62
	ET	0,00	0,00	0,00	0,00	11 867,36	11 534,26
10	GLOBAL	1 097 327,62	1 153 928,94	1 384 811,21	1 436 061,34	954 768,00	1 065 744,28
	LR	1 097 327,62	1 153 928,94	1 384 811,21	1 404 064,34	899 415,01	992 247,29
	ET	0,00	0,00	0,00	31 997,00	55 352,99	73 496,99
13R	GLOBAL	105 000,00	205 077,64	215 000,00	85 374,56	127 800,00	134 633,26
	LR	105 000,00	205 077,64	215 000,00	85 374,56	127 800,00	134 633,26
	ET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16R	GLOBAL	2 000,00	0,00	462 851,21	1 017,64	221 700,00	192 037,75
	LR	2 000,00	0,00	462 851,21	1 017,64	221 700,00	192 037,75
	ET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20R	GLOBAL					8 866,64	730,64
	LR					8 866,64	730,64
	ET					0,00	0,00
23R	GLOBAL					175 000,00	169 935,21
	LR					175 000,00	169 935,21
	ET					0,00	0,00
TOTAL GLOBAL		2 889 984,87	1 704 331,15	3 112 929,00	2 636 603,52	2 830 555,14	2 075 027,18
TOTAL LR		2 889 984,87	1 704 331,15	3 018 000,00	2 219 922,98	2 269 758,64	1 989 995,93
TOTAL ET		0,00	0,00	84 929,00	416 680,54	560 796,50	85 031,25

OPERATIONS LR	2016		2017		2018	
	Prévu	Réalisé	Total prévu	Réalisé	Total prévu	Réalisé
45 OP. /S MANDAT	0,00	26 292,34	34 000,00	32 006,50		
336	0,00	0,00	0,00			
360	0,00	0,00	0,00	2 334,22		
361	0,00	0,00	0,00			
368	0,00	0,00	0,00			
369	0,00	0,00				
370	42 000,00	0,00	0,00			
371	10 000,00	0,00	0,00			
372	33 000,00	0,00	0,00			
373	110 000,00	0,00	0,00			
TOTAL	195 000,00	26 292,34	34 000,00	34 340,72	0,00	0,00

CUMUL GLOBAL	3 084 984,87	1 730 623,49	3 146 929,00	2 670 944,24	2 830 555,14	2 075 027,18
CUMUL LR	3 084 984,87	1 730 623,49	3 052 000,00	2 254 263,70	2 269 758,64	1 989 995,93
CUMUL ET	0,00	0,00	84 929,00	416 680,54	560 796,50	85 031,25

V.1 – Chapitre 001 : résultat d'investissement (excédent)

L'inscription du résultat reporté excédentaire concerne la commune d'Etable pour une prévision de 108 900 €.

V.2 – Chapitre 040 : opération d'ordre de transfert entre sections

Les opérations d'ordre de transfert entre sections constatent les amortissements pratiqués par la commune de La Rochette sur les biens amortissables pour un montant total de 420 370 € (cf. chapitre 042 – dépenses de fonctionnement).

V.3 – Chapitre 041 : opération d'ordre patrimoniales

Les opérations d'ordre patrimoniales en recettes d'investissement concernent la réintégration des frais d'étude, de maîtrise d'œuvre et de publicité à rattacher aux travaux. Le montant est identique à celui constaté au chapitre 041 en dépenses d'investissement (91 575 €).

V.4 – Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves

Ce chapitre à enregistré une exécution totale de 1,065 M€ pour une prévision initiale de 954 770 €. Les recettes enregistrées sont :

- FCTVA : 214 930 € (dont 205 380 € pour la commune de La Rochette)
- Le produit des taxes d'aménagement : 103 850 € (dont 16 400 pour la commune d'Etable)
- Les excédents de fonctionnement capitalisés couvrant le déficit de l'année 2017 ainsi que les restes à réaliser : 746 955 € (dont 699 415 € pour la commune de La Rochette)

V.5 – Chapitre 13 : subventions d'investissement reçues

Le montant total des subventions reçues au titres de l'année 2018 s'élève à 134 630 € (en totalité pour la commune de La Rochette) pour une prévision de 127 800 €.

Parmi ces subventions, le Conseil Départemental de la Savoie a versé 8 600 € (colombarium et terrains de tennis), l'Etat 20 260 € (vidéoprotection, la Région Auvergne-Rhône-Alpes 92 070 € (aménagement superette du centre-ville, équipements touristiques de la base de loisirs et vidéoprotection).

On relève également une participation de l'entreprise Orange sur les travaux d'enfouissement de réseaux secs réalisés à Saint Maurice ainsi que la participation des commerçants à l'opération de signalétique.

V.6 – Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées

Le chapitre des recettes nées de mobilisation d'emprunt (réalisation globale de 192 040 €) sont essentiellement constituées par l'emprunt sollicité pour l'acquisition du tènement Bienveinant au centre-ville (187 490 €).

V.7 – Chapitre 23 : immobilisations en cours

Les recettes constatées au chapitre 23 des recettes d'investissement sont la constatation de l'annulation des mandats passés pour financer les travaux de réaménagement de la supérette du centre-ville pour un montant total de 169 935 € (cf. chapitre 23 – dépenses d'investissement). La différence entre les dépenses et les recettes sur ces écritures sont les dépenses qui ne sont pas éligibles à récupération de TVA.

BUDGET ANNEXE ZH COLOMBIER

Outre les prévisions affichées lors de l'établissement du budget primitif 2018, aucune opération n'a été effectuée sur le budget annexe.

Il reste toujours dans l'attente de ventes de terrains qui viendraient compenser le déficit de ce budget.